



# **PROCES-VERBAL COMITÉ SYNDICAL**

**26 septembre 2020**

## PRÉSENTS 26 SEPTEMBRE 2020

Mesdames et Messieurs les délégués présents :

### **Titulaires :**

AMBLARD Patrick, BANNIER Dominique, BAULAND Gisèle, BELGARDE Joseph, BESSEYRE Fabien, BIZET Jean-François, BOISNAULT Christian, BONNET Grégory, BONNET Nicolas, BOUCHEIX Joseph, BOULLOT Bruno, BOYER Michel, BRIAT Dominique, BRUGIERE Eric, BRUN Evelyne, CHABRILLAT Rémi, CHALUS Jean-Baptiste, CHANSARD Gérard, CHARRAUX Daniel, CHASSANG Jean-Pierre, COMBES Didier, COMPTE Serge, CONSTANTIN François, COUDUN Laurent, COUPAS Rémi, CROS Jean-Claude, DAUPHIN Serge, DAVID Marie, DEBARBIERI Christian, DEROSSIS David (Titulaire SIE THIERS), DEROSSIS David (Titulaire Thiers Dore et Montagne), DEVERNOIX Marc-Antoine, DOCHEZ Alain, DOMINGO Marcel, DUCOING Guy, DUDYSK Philippe, DUMAS Daniel, DURAND Jean-Paul, DURANTIN Christian, DUTEMPS Joseph, EGLI Eric, FALGOUX Jean-Louis, FANJUL José, FAURE Jérôme, FERRERI Laurent, FERRY Mathieu, FRITEYRE Lilian, FRUCHART Jean-Luc, GABRILLARGUES Camille, GARCIA Yannick, GAUMY Francis, GOUTTEBEL Sébastien, GROSSHANS Michel, GUELON René, GUILLAUME Gérard, GUILLAUME Stéphane, GUITTARD Antoine, HAUTEVILLE Cyril, JARLIER Dominique, JEROME Christian, KHATCHADOURIAN-TECER Claudine, LARDANS Jacques, LEON Bernard, LEOTY Daniel, LEVI ALVARES Luc, LHERMET Florence, LONGCHAMBON Vladimir, LOPEZ Argimiro, MACIAN Aurélio, MALAYRAT Jean-Pierre (Titulaire SEU), MALAYRAT Jean-Pierre (Titulaire CAM), MAROLLES François, MARQUES Antonio, MARTINANT Vincent, MARTINEZ Gérard, MASSON Adrien, MEALLET Roger Jean, MERCERON Jean-Luc, METZGER Pierre, MIZOULE Lucie, MORISON Georges, NORE Michel, OLIVAIN Thierry, PALERMO Antonio, PERCHE Serge, PERROT Guillaume, PINTE Emmanuel, PONTRUCHER Bruno, PRADIER Alain, RAY Raïssa, RAYNAL Roger, RAYNAUD Dominique, RAYNAUD Jérôme, ROBIN Christian, ROGER Christine, SABATIER Pierre, SABLONNIERE Didier, SANCHEZ Claude Emmanuel, SAUVANT Jean-Pierre, SAUX Marion, SAVY Philippe, TARTIERE Philippe, THEVENET Emilie, TOURLONIAS Vincent, VALLEIX Philippe, VATIN Thierry, WATERLOT Philippe

### **Suppléants ayant pouvoir :**

BOULON Lionel, COUDERC Philippe, DIALLO Gloria, GIRARD Jean-Baptiste, RAZAVET Jean-François, SOLIGNON Yves, ZIMNIAK Didier.

### **Pouvoirs :**

AMEIL Pascale à OLIVAIN, Thierry, BARGEON Marcel à PERCHE Serge, DA SILVA Carlos à SANCHEZ Claude-Emmanuel, FAIDY Eric à VATIN Thierry, JOURDY Isabelle à DOCHEZ Alain, MELIS Christian à MEALLET Roger Jean, SANCHEZ Nicolas à MACIAN Aurélio, VIAL Christophe à MALAYRAT Jean-Pierre

### **Pouvoirs en cour de séance :**

RAYNAUD Jérôme à LEOTY Daniel (à partir du point 7), SAUVANT Jean-Pierre à THEVENET Emilie (à partir du point 7), CHASSANG Jean-Pierre à LHERMET Florence (à partir du point 9), BIZET Jean-François à FRUCHART Jean-Luc (à partir du point 9), WATERLOT Philippe à GUILLAUME Stéphane (à partir du point 7), GROSSHANS Michel à FERRY Mathieu (à partir du point 9), MERCERON Jean-Luc à MARQUES Antonio (à partir du point 7), BRUGIERE Eric à FANJUL José (à partir du point 7), EGLY Eric à RAVAZET Jean-François (à partir du point 2), GAUMY Francis à DURANTIN Christian (à partir du point 5), ZIMNIAK Didier à BRULE Didier (à partir du point 8), LEVI ALVARES Luc à RAY Raïssa (à partir du point 7), MIZOULE Lucie à CHABRILLAT Rémi (à partir du point 7), CHALUS Jean-Baptiste à GUILLAUME Stéphane (à partir du point 7), TOURLONIAS Vincent à BESSEYRE

Fabien (à partir du point 9), CONSTANTIN François à BOYER Michel (à partir du point 7), DIALLO Gloria à GUELON René (à partir du point 7), SABATIER Pierre à BRUN Evelyne (à partir du point 7), SANCHEZ Nicolas à DAUPHIN Serge (à partir du point 10), MACIAN Aurélio à BAULAND Gisèle (à partir du point 10)

**Départ en cour de séance :**

HAUTEVILLE Cyril (à partir du point 8.2), DUMAS Daniel (à partir du point 9), ROBIN Christian (à partir du point 8.2), JARLIER Dominique (à partir du point 7), FERRERI Laurent (à partir du point 9), GUILLAUME Gérard (à partir du point 9), FALGOUX Jean-Louis (à partir du point 5), AUBRY Jacques (à partir du point 5), RAVAZET Jean-François (à partir du point 7), DAVID Marie (à partir du point 7), DOCHEZ Alain (à partir du point 7), DURANTIN Christian (à partir du point 7), JOURDY Isabelle (à partir du point 7), KHATCHADOURIAN-TECER Claudine (à partir du point 7), LARDANS Jacques (à partir du point 9)

**Secrétaire de séance :** Madame RAY Raïssa

L'an deux-mille-vingt, le vingt-six septembre à neuf heures et trente minutes en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz – Territoire d'Energie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Studio 120 à Cournon d'Auvergne, sous la présidence de Madame BONNET Monique, première Vice-Présidente, Présidente par intérim.

Date de la convocation le 15 septembre 2020

Vu les statuts du Syndicat, validés par arrêté préfectoral n°17-01599 du 8 août 2017, la première Vice-Présidente, Présidente par intérim rappelle notamment l'article 6 relatif au fonctionnement du Comité Syndical et à la représentativité de chaque collectivité adhérente.

La première Vice-Présidente, Présidente par intérim déclare les délégués désignés par leur collectivité en qualité de membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz – Territoire d'Energie Puy-de-Dôme.

Les membres du Comité Syndical ainsi installés désignent Madame RAY Raïssa en qualité de secrétaire de séance.

*Intervention de Madame BONNET Monique :* Je vous informe que Monsieur VEISSIERE Bernard ne pouvait plus être Président du SIEG suite à la loi du 23 juin 2020 qui stipule qu'un président d'un syndicat mixte fermé n'ayant plus de mandat, ne pouvait plus exercer les fonctions de Président dudit syndicat et qu'il devait être remplacé dans ses fonctions par le ou la premier(ère) vice-président(e).

Après avoir demandé confirmation auprès des services de la Préfecture, il s'avère qu'en l'occurrence la première vice-présidente, même n'ayant plus de mandat car non représentée, peut exercer la fonction de Présidente par intérim.

C'est pour cette raison que c'est moi qui ai signé les convocations avec cet ordre du jour. Je tiens à préciser que cet ordre du jour n'engage pas le futur président. En effet, s'il ne veut pas tenir compte de cet ordre du jour, il le peut tout à fait.

L'ordre du jour a été fait en tenant compte des désignations obligatoires (président, vice-président....) mais aussi dans toutes les commissions obligatoires.

Je vais demander au doyen de l'assemblée, Monsieur CHASSANG Jean-Pierre de bien vouloir venir sur scène. Monsieur CHASSANG est maire de VERRIERES.

Je vais faire l'appel pour installer officiellement les nouveaux élus.

Je vous rappelle également qu'il est important que les délégués titulaires se fassent remplacer par leur suppléant s'ils ne peuvent venir car le pouvoir ne compte pas dans le calcul du quorum.

Avant de passer la parole au Président de séance, je vais vous proposer de faire une courte présentation du SIEG – TE63 pour les nouveaux élus.

Le SIEG – TE63 a été créé en 1947 avec des compétences obligatoires et d'autres optionnelles. Le SIEG – TE63 est représenté par les secteurs composés des communes qui ont transférées leur compétence au SIEG – TE63.

Le SIEG – TE 63 compte 464 communes et 18 intercommunalités. Il a un patrimoine de 19 200km de réseaux électriques de moyenne et basse tension pour environ 425 000 points de livraison. Les concessionnaires sont ENEDIS pour la distribution et EDF pour les TRV.

Le SIEG – TE 63 est maître d'ouvrage pour environ 400 chantiers annuel sur le réseau de distribution tant en extensions, qu'en dissimulation des réseaux que des renforcements.

Le SIEG – TE63 est composé de 5 personnes administratives et le personnel de SEMELEC 63 compte lui 15 personnes.

Le montant annuel des travaux s'élève à 32 000 000 € TTC.

Dans le cadre de la transition énergétique, le SIEG – TE 63 a créé une infrastructure de charge pour Véhicules Electriques. Actuellement il y a 20 bornes en service et d'ici fin 2021 il y en aura une centaine en tout.

Le SIEG – TE63 accompagne également les EPCI et communes dans le cadre des PCAET.

L'éclairage public représente la gestion de 146 500 points lumineux et de 140 carrefours à feux tricolores.

Les compétences du SIEG – TE63 sont, en tant qu'Autorité Organisatrice de la distribution publique d'électricité, l'éclairage public, la mobilité électrique, le système d'information géographique, les certificats d'économie d'énergie, les achats groupés d'électricité, le très haut débit et d'autre projets ou réflexion peuvent être engagés par la suite : comme une AOD en gaz.

Le comité syndical du SIEG – TE 63 compte 140 délégués représentant 142 votes car deux délégués ont deux mandats.

Mon rôle s'arrête là. J'espère qu'on a bien travaillé. On a essayé de bien faire. Je ne doute pas que la future équipe fera mieux que nous et c'est tout le malheur que je lui souhaite. Bon courage à tous et bon travaux. Je passe la parole au doyen d'âge.

*Intervention de Monsieur CHASSANG* : C'est avec plaisir que je vais présider de manière très éphémère cette assemblée. Tout d'abord bonjour à tous et bienvenue au SIEG aux nouveaux délégués et aux anciens. Pour ma part, cela fait quelques années que je siège au SIEG. C'est une assemblée très intéressante, très constructive, très technique mais très riche d'informations et nécessaires pour la gestion de nos communes. Nous allons procéder à l'élection du président mais avant cela nécessite quelques aspects techniques puisque l'élection du président va se faire à bulletin secret avec le vote électronique. Vous avez été destinataires d'une zapette à votre entrée. Pour les nouveaux, avec Monsieur PICOT, il va y avoir une petite présentation pour l'utilisation de celle-ci.

On peut peut-être commencer par cela et après je ferai l'appel à candidature.

*Intervention de Monsieur PICOT Sébastien* : Oui c'est ce qu'on avait prévu de vous dérouler en vous disant aussi que pour vérifier le quorum, vous êtes 113 présents et qu'il y a neuf pouvoirs sous

réserve des entrants et des sortants au cours du comité syndical. Il y aura donc 122 votes exprimés maximum. On avait prévu au préalable, Monsieur le Président, de faire appel à un secrétaire de séance et faire appel à deux assesseurs. Je peux faire la présentation avant et vous faites appel au secrétaire et aux deux assesseurs après, c'est comme vous le souhaitez.

Monsieur CHASSANG Jean-Pierre : On va le faire tout de suite. Donc, est-ce qu'il y a quelqu'un qui est volontaire pour être secrétaire de séance qui signera le PV de l'élection ? Cela peut être le plus jeune de l'assemblée ou si quelqu'un se manifeste.

Monsieur PICOT Sébastien : On a Madame RAY Raïssa qui se propose. Vous pouvez venir à la table sur scène.

Monsieur CHASSANG Jean-Pierre : Maintenant deux assesseurs qui vont vérifier que les opérations de vote se déroulent bien ou à gérer un litige si cela arrive au cours de cette élection.

Monsieur PICOT Sébastien : Monsieur BONNET Nicolas et Monsieur ROBIN Christian

## **1. Élection du Président**

### **Présidence de l'Assemblée**

Le plus âgé des membres présents du comité syndical, Monsieur CHASSANG Jean-Pierre délégué du Secteur Intercommunal d'Énergie d'Issoire, a pris la présidence de l'assemblée (art. L.2122-8 du CGCT par renvoi de l'article L.5211-1 du CGCT).

Le Président a ensuite invité le comité syndical à procéder à l'élection du Président. Il a rappelé qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du comité syndical. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

### **Constitution du bureau de vote**

Monsieur BONNET Nicolas, délégué de Clermont-Auvergne-Métropole ainsi que Monsieur ROBIN Christian délégué du Secteur Intercommunal d'Énergie de Lezoux ont été désignés assesseurs.

Madame RAY Raïssa, déléguée de Clermont-Auvergne-Métropole a été désignée secrétaire de séance.

### **Déroulement de chaque tour de scrutin**

Le vote s'est déroulé par vote électronique de la Société I-INTERACTION avec le système Interactif de vote électronique I-Pérides.

Monsieur CHASSANG Jean-Pierre : Avant de continuer je voudrais adresser quelques mots de remerciements, de félicitations, d'une part à Monique BONNET, qui a, par intérim, tenue cette assemblée durant quelques mois dans les conditions que vous connaissez. Je pense que l'on peut lui faire une petite ovation.

Je voudrais aussi remercier Bernard VEISSIERE qui n'est pas là ce matin, c'était son choix, qui a tenu la présidence de cette assemblée durant de très nombreuses années. Qui a bien géré les aspects financiers, techniques et organisationnels de cette assemblée pendant plus de 20 ans. Je pense aussi qu'on peut le remercier, et cela lui sera transmis, pour tout ce temps passé au SIEG et à l'amener où il en est aujourd'hui, à savoir un syndicat efficace, reconnu, utile et que toutes les communes apprécient. Si aujourd'hui on a de l'éclairage dans nos communes et même dans les zones rurales

c'est grâce à cette volonté, toujours, de l'électrification rurale et du maintien de l'électricité et de l'éclairage sur nos communes.

On peut donc le remercier et lui faire une ovation, je le lui transmettrai.

On va donc passer à l'essai pour voir si toutes les zapettes fonctionnent et si tout le monde peut s'en servir correctement. Je vous laisse parler Monsieur PICOT.

Monsieur PICOT Sébastien : Merci. On vous fait quelques rappels rapides que vous connaissez déjà sans doute. On est un syndicat mixte fermé. L'élection du président se fait au scrutin uninominal majoritaire secret à trois tours. Pour les vice-présidents, même règle. Et pour les secrétaires et les autres membres du bureau, de la même manière, on est au scrutin uninominal majoritaire secret à trois tours.

Pour être élu, il faut recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés au 1<sup>er</sup> ou au 2<sup>nd</sup> tour. Sans majorité absolue au 2<sup>nd</sup> tour, un 3<sup>ème</sup> tour est organisé et il faut la majorité relative des suffrages exprimés. En cas d'égalité, ça s'est produit dans les réunions de secteur, c'est le doyen d'âge qui est élu. On rappelle que les suffrages exprimés excluent les votes blancs et les votes nuls. S'il y a 10 votants, la majorité absolue peut être à 6 ou 4 s'il y a deux votes blancs ou nuls ou abstention. On vous propose un vote électronique largement utilisé depuis 2017. Les votes sont soit secrets / anonymes pour toutes les élections et nominations, soit publics / nominatifs pour toutes les autres questions. On indiquera sur le registre des délibérations le nom des votants et le sens de leur vote. Il est possible, si vous le souhaitez que toutes les questions soient votées de manière secrète mais il faudrait que l'on fasse un vote préalable pour avoir l'avis de l'assemblée pour un vote à bulletin secret.

Sur chaque diapositive de vote, vous aurez l'indication s'il s'agit d'un vote secret ou public.

On va vous proposer deux types d'affichage pour ce vote. Vous aurez le choix qu'on appellera le choix simple où vous n'aurez que 4 choix. En position une et deux correspondant au 1 et 2 de la zapette électronique, le vote BLANC et le vote NUL. En choix n°3 : OUI pour la question posée et en choix n°4 : NON.

Dans cette formule, une fois votre choix effectué, un petit OK apparaît en haut à droite, votre vote est pris en compte et il n'est plus modifiable. On peut faire le parallèle avec le fait que vous déposiez votre bulletin dans une urne et qu'il n'est pas question d'aller le rechercher.

Pour s'abstenir, il suffit de n'appuyer sur aucun bouton et en cas de problème, nous alerter.

Ce qu'on a pu avoir comme problème, c'est un OK qui ne s'affiche pas. On vous demandera alors de réappuyer sur votre choix, si jamais cela ne fonctionne pas, et bien on fera peut-être un changement de zapette. On l'a fait une fois sur les 14 réunions de secteur.

Sur ce choix simple on vous propose une question test. On a normalement 113 personnes présentes, 9 pouvoirs, on a donc potentiellement 122 suffrages exprimés. Vous verrez apparaître sur le compteur le nombre de votes reçus. Ce que je vous demanderai, c'est que tout le monde participe à ce vote, qu'il n'y ait aucune abstention, pour que l'on puisse dénombrer correctement et vérifier si votre système de vote fonctionne.

On va ouvrir le vote.

Le vote est ouvert. Il peut y avoir un petit temps de délai entre le vote et le récepteur près de Valérie. Est-ce que toutes les personnes qui ont souhaité participer au vote ont pu exprimer leur choix. Est-ce que vous avez tous, sur votre écran LCD, un petit OK en haut à droite qui s'affiche, qui fait que vous avez la certitude d'avoir un vote validé ?

Je n'ai que 120 votes reçus. Monsieur à un souci ? Vous voulez bien réappuyer sur votre choix ?

On devrait avoir 122. Ceux qui ont deux zapettes, vous appuyer sur les 2. Tout le monde a un OK en haut à droite.

121 votes reçus. On clôture le vote. On va faire le test d'après.

Voici les résultats sous forme de graphique.

Deuxième partie : on va aussi vous proposer selon les cas un choix multiple, c'est pour les candidatures notamment. Lorsque vous aurez à faire votre choix, il faudra appuyer sur la touche OK. Ça laisse le choix d'appuyer autant de fois que vous voulez sur n'importe quelle touche. Vous

pouvez afficher à l'écran 218, etc....On va vous proposer sur le volet gauche, la liste des choix sur lesquels vous pourrez voter et si jamais vous avez envie de voter pour le 1 et bien vous appuyer sur la touche 1 puis sur OK. Le vote est validé une fois que le petit OK apparaît en haut à droite de l'écran LCD. De la même manière pour s'abstenir, il suffit de ne pas voter. Si jamais il n'y a que 10 choix possibles et que vous votez sur 99 et bien ce vote sera comptabiliser mais comptera comme un nul. Si jamais vous avez appuyé sur 99 par erreur et que vous vouliez voter pour le choix n°9, il suffit d'appuyer sur la touche C pour revenir en arrière avant d'appuyer sur OK. C'est clair pour tout le monde ? On va vous faire une question test. La question test est : sommes-nous le 26 septembre 2020 ?

Sur l'écran de gauche les propositions.

On peut ouvrir le vote ? Le vote est ouvert.

Si les assesseurs vous souhaitez circuler vers Valérie pour voir comment elle procède, cela est possible.

Monsieur CHASSANG Jean-Pierre : Sachant que le rôle des assesseurs est de vérifier le bon déroulement des votes.

Monsieur PICOT Sébastien : On est à 121. Il manque toujours une voix.  
On clôture le vote. On vous affichera les résultats sous cette forme

Monsieur CHASSANG Jean-Pierre : On va essayer de trouver l'intrus qui n'a pas voté. C'est peut-être une zapette qui ne fonctionne pas ou quelqu'un qui l'actionne mal.

Monsieur PICOT Sébastien : On vérifie le nombre de zapette qui sont connectées. Ils sont bien 122. Si les assesseurs vous voulez bien venir voir les tests boitiers. Vous pouvez réafficher les résultats du dernier vote. La somme est bien à 121. On va donc afficher un résultat erroné.

Madame BERTHELOT Valérie : C'est un problème d'appairage. La zapette 6 étant défectueuse, elle a été remplacée par la zapette 143. Mais cette dernière n'a pas été appairée au système. Les modifications sont faites, on peut revoter.

Monsieur PICOT Sébastien : Vous pouvez voter, et tout le monde exprime un vote. Merci.  
Le vote est clos : 122 votants.

Monsieur CHASSANG Jean-Pierre : Merci à la technique qui a résolu le problème. Du coup Monsieur PICOT, pour la suite.

Monsieur PICOT Sébastien : On passe donc à l'ordre du jour monsieur le Président, qui prévoit l'installation du Comité Syndical

Monsieur CHASSANG Jean-Pierre : Je vais donc faire appel à candidature pour le poste de Président du SIEG ?

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL, Maire de Murol. Y a-t-il d'autre candidat ?

S'il n'y a pas d'autre candidature, nous allons procéder au vote.

Monsieur PICOT Sébastien : On vous prépare sur la partie gauche où vous aurez le choix :

1 : vote blanc

2 : vote nul

3 : Monsieur Sébastien GOUTTEBEL

Le vote est ouvert.

## **1.1 Election du (de la) Président (e)**

Monsieur CHASSANG Jean-Pierre : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? Le vote est clos.

*Résultats du premier tour de scrutin*

a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	4
b. Nombre de votants	118
c. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)	13
d. Nombre de bulletins nuls (art. L66 du code électoral)	5
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	100
f. Majorité absolue	51

<b>NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)</b>	<b>NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS</b>	
	<b>En chiffre</b>	<b>En toutes lettres</b>
GOUTTEBEL Sébastien	100	Cent

Monsieur GOUTTEBEL Sébastien a été proclamé président et a été immédiatement installé.

Monsieur CHASSANG Jean-Pierre : Monsieur GOUTTEBEL est élu Président du SIEG et je lui demande de bien vouloir venir prendre ma place, que je vais lui laisser avec plaisir, en lui souhaitant beaucoup de courage et surtout une bonne réussite pour ce mandat au niveau du SIEG. Je pense qu'il fera du bon travail. Je connais bien Sébastien GOUTTEBEL pour le côtoyer dans d'autres assemblées et je ne doute pas de l'investissement qu'il mettra pour que notre syndicat soit géré dans de bonnes conditions. Bravo Sébastien.

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Merci pour cette confiance, cette volonté d'engagement que j'officialise aujourd'hui auprès de vous, auprès des délégués du SIEG et auprès des délégués de toutes les communes. En effet toutes les communes ne sont pas représentées aujourd'hui puisque ce sont des délégués élus suite aux réunions de secteur. J'y ai pensé puisqu'avant j'étais vice-président au SIEG et délégué depuis plus de 19 ans. C'est un syndicat qui m'a beaucoup apporté en tant que jeune élu quand nous faisons des travaux à Murol. Il nous a permis de faire évoluer la qualité de vie de nos habitants, d'améliorer le réseau et c'est vrai, qu'au travers de ce que j'ai pu connaître sur ma commune, j'ai toujours eu envie de m'investir complètement dans ce syndicat et de trouver de nouvelles raisons de faire perdurer, d'avancer, d'avoir des objectifs, de l'ambition et je sais que cette ambition va être partagée. Les votes et la confiance que vous m'apportez aujourd'hui me mettent la pression, elle est normale et justifiée. Je saurai vous rendre des comptes. Jean-Pierre, et je l'en remercie, me dit que l'on se côtoie dans d'autres syndicats, d'autres structures et effectivement il faut travailler, c'est la règle. On n'est pas là pour s'endormir, le contexte actuel qui est très désagréable, fait qu'on a tendance tout de suite à se poser beaucoup de questions sur ce que peut être l'avenir et je crois qu'on a de la chance, et grâce aux élus qui nous ont précédé, et notamment le président Bernard VEISSIERE qui a officié pendant plus de 20 ans en tant que président et je crois aussi à 2 ou 3 mandats en tant que Vice-président et membre du bureau. C'est vrai que si aujourd'hui on a l'héritage de cette structure, c'est à nous de l'assumer, de la faire perdurer, d'être raisonnable dans les peut-être nouvelles positions que l'on prendra, de consultation des territoires, puisqu'effectivement rien ne se fera sans les territoires, c'est la règle aujourd'hui, les communes, les communautés de communes, les agglomérations, la métropole et c'est bien dans ce partage effectivement d'une ambition, d'une volonté d'aménager le territoire qu'on va y arriver.



La proposition que j'ai à vous faire maintenant, c'est la proposition pour le nombre de vice-présidents. J'ai essayé, depuis quelques semaines, de faire une liste équilibrée, en tenant compte des territoires, des communautés de communes, des agglomérations. Vous savez que dans ce genre de structure, on fait fi des couleurs politiques, le but c'est bien de se mettre autour de la table une fois que toute cette matinée sera terminée et de pouvoir se mettre à travailler le plus rapidement possible et entrer dans l'action.

Cette proposition que j'ai à vous faire maintenant c'est aussi sur le nombre de vice-présidents. Nous étions 5 vice-présidents précédemment, j'aurais souhaité que l'on passe à 7. Alors pour vous rassurer, ce n'est pas pour distribuer des indemnités puisque les mêmes que j'ai contactés pour être vice-président, la proposition que je vous ferais, et cela n'empêchera personne de se présenter bien sûr, c'est la règle du jeu, c'est à budget constant sur l'enveloppe de 5 qu'il y avait précédemment. Dans le contexte aussi, on n'est pas là pour renvoyer une image d'élus qui viennent à la chasse aux indemnités dans tous les coins. C'est la raison qui me conduit à vous dire ça. C'est un choix sur cette présentation-là.

Donc Monsieur PICOT, si l'on peut nommer le nombre de vice-président et la proposition que j'ai faite à 7.

*Monsieur PICOT Sébastien* : Donc on vous modifie la diapo à l'écran puisque nous n'avions pas préparé le nombre de vice-président à l'avance. C'est un choix simple. On vous demande de voter 1 - 2 -3 ou 4. Votre vote n'est pas modifiable, vous n'avez pas à appuyer sur OK et le vote sera nominatif.

*Question dans la salle* : Est-ce que vous pouvez nous préciser la raison pour laquelle vous fixer à 7 le nombre de Vice-Présidents ? et les fonctions que vous souhaitez confier à ces VP s'il-vous-plaît ?

*Monsieur Sébastien GOUTTEBEL* : Alors effectivement le SIEG est divers et varié. 7 vice-présidents, nous étions 5 et si on veut rentrer dans une ambition partagée, il faut bien éclaircir les choses. J'ai discuté avec Jean-Yves GOUTTEBEL, Président du Département, j'ai discuté avec des élus de la Région, je vous parlais tout à l'heure d'aménageur du territoire, alors c'est vrai qu'on pourrait se recentrer sur l'activité du SIEG, un qui s'occupe de la consultation, un qui s'occupe du personnel, un des finances, un de la stratégie, un de l'interaction avec les autres syndicats et ainsi de suite et c'est vrai qu'à ce jour, dans les 7 vice-présidents, dans les discussions que j'ai pu avoir avec eux, les choses ne sont pas effectives puisque je veux qu'on puisse construire, et je vous expliquais effectivement, d'où l'importance de votre question, ma stratégie, c'est que derrière ça il y a le nombre de vice-présidents mais vont arriver 2 secrétaires et vont arriver aussi des membres du bureau. J'ai contacté beaucoup de personnes, beaucoup de personnes m'ont appelé. Nous étions 20 au total dans le mandat précédent. Le but ce matin c'est de contribuer à la construction de l'équilibre. Alors je sais qu'il y a des gens qui m'ont fait savoir qu'ils voulaient intégrer le bureau pour s'investir. Quand on aura voté les vice-présidents et les secrétaires, on fera une pause, pour faire un débat collégial, pour que ceux qui veulent s'investir puissent le faire et c'est à l'issue et au premier conseil d'administration du SIEG qu'on va recréer des groupes de travail avec des commissions, je vous ai donné les grandes lignes, et on va bien aussi parler de développement durable, nouvelles technologies et tous ces éléments-là. Donc actuellement les mêmes vice-présidents que je vous propose et qui ont des qualifications et des qualités pourront tous en dire un petit mot. Moi je les proposerai mais je le répète, rien n'empêche personne de se présenter. J'ai construit une liste d'équilibre, elle est peut-être imparfaite et vous jugerez aussi au moment du vote. Voilà pour répondre à votre question, cela peut être considéré comme une réponse de normand mais ce que j'ai envie c'est que ce soit le groupe totalement élu qui se définisse l'ambition justement de travailler, tourner vers le secteur Auvergne-Rhône-Alpes, puisque vous verrez plus tard qu'il y aura aussi une désignation pour travailler avec les collègues Rhône-Alpins et tout ça je pense qu'on sera bien nombreux et il faudra vraiment qu'on bosse.

Il n'y a pas de ciblage précis, il y aura forcément les finances, le personnel, la prospective, le développement durable, les nouvelles technologies mais ça ce n'est pas acté et la discussion on va la faire au bureau et on reviendra aussi, puisqu'on doit parler de transparence, de comment s'est

déroulé cette organisation-là. On la présentera aussi au prochain Comité Syndical puisque ce sera l'occasion de présenter le nouvel exécutif dans sa globalité devant tous les délégués du SIEG et d'expliquer la méthode de fonctionnement que vont co-construire justement les nouveaux élus de l'exécutif qui vont représenter toutes les communes du département.

Je ne sais pas si la réponse peut vous satisfaire, elle est moyenne, je le conçois, mais j'aimerais qu'on puisse le faire de façon collégial autour de la table et que l' élu qui dit moi je veux bien m'engager sur les finances, ça sera un vrai choix mais du coup on lui demandera des comptes derrière. C'est aussi la règle. Je ne serai pas plus long.

Monsieur PICOT Sébastien : Du coup on lancerait ce vote sur 7 le nombre de vice-Présidents ?

Le vote est ouvert.

## 2. Désignation sur le nombre de Vice-Présidents(es)

Conformément aux statuts du Syndicat et à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est demandé au Comité Syndical de se déterminer sur le nombre de Vice-Présidents(es) ainsi que sur le nombre des autres membres du bureau.

Sous la présidence de Monsieur GOUTTEBEL Sébastien, élu Président, le comité syndical a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en application des articles L.2122-1, L.2122-2 et L.5211-10 du CGCT, le SIEG -Territoire d'Énergie Puy-De-Dôme doit disposer au minimum de quatre vice-présidents et au maximum d'un nombre de vice-présidents correspondant à 20% de l'effectif légal du comité syndical, limité à 15 vice-présidents maximum.

Monsieur le Président propose à 7 le nombre de vice-Présidents pour le SIEG – TE Puy-de-Dôme

Le comité syndical est invité à délibérer.

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.

### Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	5
b. Nombre de votants	117
c. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)	4
d. Nombre de bulletins nuls (art. L.66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	113
f. Majorité absolue	58

NOMBRE DE 7 VICE-PRESIDENTS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
OUI	104	Cent-quatre
NON	9	Neuf

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Merci à tous d'accepter cette proposition. Je suis conscient et je ne me répéterai pas plus que ça, mais aussi de ce que cela va impliquer pour les 7 vice-présidents qui seront en charge des domaines choisis.

On va procéder à l'élection du 1<sup>er</sup> vice-président.

J'aurais souhaité vous proposer, en tant que 1<sup>er</sup> vice-président, Monsieur Rémi CHABRILLAT.

Monsieur Rémi CHABRILLAT : Bonjour. Donc je m'appelle Rémi CHABRILLAT, je suis adjoint au Maire de Clermont-Ferrand en charge de l'énergie et 2-3 autres choses. J'ai 63 ans, élu clermontois et originaire de Cunlhat, du fin fond d'une zone rurale où ma mère habite encore dans un hameau de 2 habitantes à 2.5 km du centre bourg. C'est dire que la question de l'électrification des sites un peu isolés ne m'est pas complètement indifférente. Je suis ingénieur de formation. Ma carrière se termine dans 3 mois, d'où la disponibilité que j'espère pouvoir apporter pleinement à ce syndicat d'autant que mes fonctions opérationnelles s'arrêtent dans 3 jours. J'ai donc fait l'ensemble de ma carrière dans un grand établissement public qui s'occupe d'environnement et d'énergie pour ne pas nommer l'ADEME. Voilà, j'ai vraiment envie de m'investir dans quelque chose qui puisse être un outil au service des collectivités et de tous ces territoires pour nous aider collectivement à travailler pour une transition énergétique ambitieuse mais opérationnelle, pratique au niveau de nos concitoyens.

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Merci Rémi. Est-ce que quelqu'un d'autre se porte candidat ? Non On va pouvoir procéder au vote

Monsieur PICOT Sébastien : Donc choix multiple : en 1 blanc, en 2 nul, en 3 Monsieur Rémi CHABRILLAT. Il faudra appuyer sur la touche OK et on peut ouvrir le vote.

### 3. Election des Vice-Présidents(es)

- ✓ Election du (de la) 1<sup>ère</sup> vice-président(e)

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.

#### Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	6
b. Nombre de votants	116
c. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)	10
d. Nombre de bulletins nuls (art. L66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	106
f. Majorité absolue	54

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
CHABRILLAT Rémi	106	Cent-six

Monsieur CHABRILLAT Rémi a été proclamé premier vice-président.

✓ Election du (de la) 2<sup>ème</sup> vice-président(e)

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Pour le 2<sup>nd</sup> vice-président je souhaiterais vous proposer Monsieur MEALLET Roger Jean, Maire de CHAMPEIX.

Monsieur Roger Jean MEALLET : J'ai pris quelques notes parce que j'arrive avec beaucoup d'humilité dans ce syndicat puisqu'effectivement je n'étais pas élu jusqu'à maintenant. Simplement pour vous dire que je suis très attaché à l'intelligence collective. Effectivement, la collégialité, mes chers collègues, me paraît indispensable pour gérer ce syndicat. J'arrive, comme je vous l'ai dit avec beaucoup d'humilité, mais j'arrive aussi avec une expérience de Maire depuis 25 ans et aussi avec une mission au conseil régional puisque je suis élu depuis 2015, conseiller régional. En tant qu'élu rural, naturellement je suis très attaché à l'équité et à la qualité du service public sur les territoires ruraux. Personnellement, je suis aussi conscient que l'énergie et le climat, doivent devenir des axes forts du mandat qui s'ouvre. Nous devons avoir, comme ambition, de faire baisser les consommations et les dépenses énergétiques et d'augmenter la part de la production d'électricité et de gaz par des énergies renouvelables. Conseiller Régional, je saurai porter à la région les ambitions du SIEG du Puy-de-Dôme en termes de politique énergétique et je ferai en sorte que notre département compte dans cette transition. Soyez donc assurés, mes chers collègues, de la sincérité de mon engagement. Merci.

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Merci. Est-ce que quelqu'un d'autre se porte candidat ? Non  
On va pouvoir procéder au vote

Monsieur Sébastien PICOT: Donc on va vous afficher la diapo pour le poste de 2<sup>nd</sup> vice-président. Choix multiple : en 1 blanc, en 2 nul, en 3 Monsieur Roger Jean MEALLET. Il faudra appuyer sur la touche OK et on peut ouvrir le vote.

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.

*Résultats du premier tour de scrutin*

a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	4
b. Nombre de votants	118
c. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)	16
d. Nombre de bulletins nuls (art. L66 du code électoral)	3
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	99
f. Majorité absolue	51

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
MEALLET Roger Jean	99	Quatre-vingt-dix-neuf

Monsieur MEALLET Roger Jean a été proclamé second vice-président.

✓ Election du (de la) 3<sup>ème</sup> vice-président(e)

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Pour le 3<sup>ème</sup> vice-président je souhaiterais vous proposer Monsieur Gérard CHANSARD

Monsieur Gérard CHANSARD : Bonjour à tous. Je suis le maire de Charbonnières les Varennes et je suis le représentant de Riom Limagne et Volcans. Je siège au SIEG depuis 2008 donc j'ai pu apprécier l'importance du SIEG dans nos communes et en particulier dans nos communes rurales. Je crois qu'il y a un gros travail de fait et sans le SIEG, je crois que l'on ne pourrait pas fonctionner. Je n'ai pas d'autres délégations donc j'ai beaucoup de temps à consacrer au SIEG.

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Merci Gérard. Est-ce que quelqu'un d'autre se porte candidat ? Oui

Monsieur Antonio MARQUES : Bonjour à tous. Je me présente, je suis Antonio MARQUES, je suis adjoint aux travaux à SAINT-BONNET-PRES-RIOM et je représente le secteur de RIOM. Alors si je me présente aujourd'hui c'est aussi parce que la règle le permet. Ce n'est pas du tout pour ennuyer Gérard ou qui ce soit mais c'est pour vous dire aussi que je suis délégué au SIEG depuis 2014, donc j'ai pu voir un peu le fonctionnement mais quand on est simplement délégué on n'œuvre pas à l'intérieur d'un bureau. Et à l'intérieur d'un bureau, je pense qu'on est là pour travailler, vous l'avez dit Monsieur le Président, on est là aussi pour apporter son expertise. Donc moi, au niveau professionnel, je travaille dans une entreprise qui fait de l'automatisme industriel. On est très orienté sur tout ce qui est nouvelle énergie, économie d'énergie aussi, on n'en parle pas assez souvent je pense et je crois qu'au niveau du SIEG on a pas mal de choses à faire dans ce domaine- là voire même aussi dans ce qui est transition énergétique. Alors certes, on a pris cette orientation mais je pense qu'on peut explorer pas mal de pistes à ce niveau-là et même au niveau des énergies renouvelables, voilà, c'est ce qui m'anime. Alors quand je parle énergie renouvelable, il y a des choses qui arrivent, on entend parler beaucoup d'hydrogène notamment, je ne sais pas si c'est une piste qui est en vue au niveau du SIEG et puis j'ai vu aussi qu'il y avait une réflexion sur le gaz, dans SIEG il y a le G de gaz. Voilà, c'est ce qui m'anime et si vous me faites confiance, c'est ce que je veux faire au niveau du bureau. Merci et merci de m'avoir écouté.  
On va pouvoir procéder au vote.

Monsieur Sébastien PICOT: Donc on a inscrit à gauche : en 1 blanc, en 2 nul, en 3 Monsieur CHANSARD, en 4 Monsieur MARQUES. Il faudra appuyer sur la touche OK et on peut ouvrir le vote.

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.

#### Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	2
b. Nombre de votants	120
c. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)	5
d. Nombre de bulletins nuls (art. L66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	115
f. Majorité absolue	59

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
CHANSARD Gérard	54	Cinquante quatre
MARQUES Antonio	61	Soixante et une

Monsieur MARQUES Antonio a été proclamé troisième vice-président.

✓ Election du (de la) 4<sup>ème</sup> vice-président(e)

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Pour le 4<sup>ème</sup> vice-président je souhaiterais vous proposer Madame Florence LHERMET

Madame Florence LHERMET : Bonjour. Je suis Florence LHERMET, adjointe à la mairie de SAINT-AMANT-TALLENDE en charge du développement durable de ma commune. J'ai un parcours scientifique qui oriente mes centres d'intérêts vers tout ce qui touche aux problèmes technologiques de la fonction d'élu et l'énergie en fait partie. J'ai une sensibilité pour tous les problèmes environnementaux et je suis très intéressée par le développement des énergies renouvelables. Je suis actuellement élue au SICTOM des Couzes et j'ai en charge la prévention, la communication et l'environnement et c'est dans ce cadre que j'ai initié une réflexion sur la production et l'utilisation du biogaz et je pense qu'il y a une certaine cohérence à proposer ma candidature pour une vice-présidence du SIEG pour développer cette technologie au niveau départemental et pouvoir donner du sens au G du SIEG. Ancienne basketteuse, j'aime l'esprit d'équipe, c'est pour cela que j'ai choisi de rallier celle de Sébastien GOUTTEBEL. J'espère aussi qu'une candidature féminine dans ce monde très masculin pourra vous séduire, voilà, et que vous m'accepterez en tant que vice-présidente.

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Merci. Est-ce que quelqu'un d'autre se porte candidat ? Non On va pouvoir procéder au vote.

Monsieur Sébastien PICOT: Donc on a inscrit à gauche : en 1 blanc, en 2 nul, en 3 Madame Florence LHERMET. Il faudra appuyer sur la touche OK et on peut ouvrir le vote.

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.

*Résultats du premier tour de scrutin*

a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	5
b. Nombre de votants	117
c. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)	3
d. Nombre de bulletins nuls (art. L66 du code électoral)	1
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	113
f. Majorité absolue	58

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
LHERMET Florence	113	Cent treize

Madame LHERMET Florence a été proclamée quatrième vice-présidente.

✓ Election du (de la) 5<sup>ème</sup> vice-président(e)

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Pour le 5<sup>ème</sup> vice-président je souhaiterais vous proposer Monsieur Vladimir LONGCHAMBON

Monsieur Vladimir LONGCHAMBON : Bonjour à tous. Alors je me présente Vladimir LONGCHAMBON, je n'ai que 31 ans mais j'ai déjà la chance d'être maire de MONTFERMY, qui est une toute petite

commune dans les Combrailles. Je suis juriste en entreprise. J'ai une formation un peu particulière parce que j'ai commencé par faire Math Sup, Math Spé et dans le domaine en particulier de l'électricité et des sciences de l'ingénieur, j'ai complété mon parcours par un master de droit public. J'aurais beaucoup aimé m'engager auprès de l'équipe de Monsieur GOUTTEBEL si vous me le permettez et si vous m'en donnez cette chance. Je suis particulièrement sensible aux problèmes de l'électricité d'une part à cause de ma formation initiale et d'autre part petite commune dit lignes non enterrées et donc arbre qui tombe sur les lignes, donc coupures de courant, lampadaires défaillants et en plus nous avons la chance d'avoir sur notre territoire communale, une centrale hydroélectrique. Pour toutes ces raisons, j'aurais souhaité que vous me donniez cette chance. Je vous remercie pour votre écoute.

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Merci. Est-ce que quelqu'un d'autre se porte candidat ? Non On va pouvoir procéder au vote.

Monsieur Sébastien PICOT: Donc on a inscrit à gauche : en 1 blanc, en 2 nul, en 3 Monsieur Vladimir LONGCHAMBON. Il faudra appuyer sur la touche OK et on peut ouvrir le vote.

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.

#### Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	1
b. Nombre de votants	121
c. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)	8
d. Nombre de bulletins nuls (art. L.66 du code électoral)	3
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	110
f. Majorité absolue	56

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
LONGCHAMBON Vladimir	110	Cent dix

Monsieur LONGCHAMBON Vladimir a été proclamé cinquième vice-président.

Monsieur Sébastien PICOT : Pour la personne qui a voté 33, vous auriez pu si vous aviez voulu voter pour le numéro 3, revenir en arrière avec la touche C. Une fois suffisait. Faites attention, quand, à l'écran s'affiche quelque chose avant de valider, mais peut-être que 33 était votre choix. Dans ce cas, le vote est nul.

✓ Election du (de la) 6<sup>ème</sup> vice-président(e)

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Pour le 6<sup>ème</sup> vice-président je souhaiterais vous proposer Monsieur Grégory BONNET

Monsieur Grégory BONNET : Bonjour à toutes et tous. Je m'appelle Grégory BONNET, 43 ans, je suis maire de MONTCEL et vice-président de Combrailles Sioule et Morge. A la communauté de communes, j'ai eu en charge la préparation et l'élaboration du PCAET, une thématique que l'on a un peu évoquée ce matin. Je suis en charge sur ce nouveau mandat de la transition énergétique. Au niveau de la commune de MONTCEL, j'essaye d'en faire une commune en transition et dans ce

cadre-là, on a pu travailler sur la réduction des consommations, déjà évoquée et on travaille à la production d'énergies renouvelables donc je suis président d'une association qui réunit des citoyens, une SIC, des collectivités territoriales et qui porte un projet photovoltaïque au sol et deux parcs éoliens, donc je dis bien en développement par des citoyens parce que c'est aussi les citoyens qui peuvent s'occuper de ces questions-là. Donc je souhaiterais apporter mon intérêt pour ces questions énergétiques et mes compétences, pour peu que j'en aie un peu, au SIEG, c'est pour cela que je me présente à vous aujourd'hui. Je vous remercie.

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Merci. Est-ce que quelqu'un d'autre se porte candidat ? Non  
On va pouvoir procéder au vote.

Monsieur Sébastien PICOT : Donc on a inscrit à gauche : en 1 blanc, en 2 nul, en 3 Monsieur Grégory BONNET. Il faudra appuyer sur la touche OK et on peut ouvrir le vote.

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.

#### Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	4
b. Nombre de votants	118
c. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)	12
d. Nombre de bulletins nuls (art. L66 du code électoral)	2
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	104
f. Majorité absolue	53

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
BONNET Grégory	104	Cent quatre

Monsieur BONNET Grégory a été proclamé sixième vice-président.

✓ Election du (de la) 7<sup>ème</sup> vice-président(e)

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Pour le 7<sup>ème</sup> vice-président je souhaiterais vous proposer Monsieur Jean-Pierre SAUVANT

Monsieur Jean-Pierre SAUVANT : Bonjour à toutes et à tous. Jean-Pierre SAUVANT, inspecteur des finances publiques en retraite. J'ai exercé la formidable profession d'enseignant à l'école nationale des finances publiques pendant 30 ans. Je suis membre sortant du bureau du SIEG, je souhaite participer dans l'équipe de Sébastien GOUTTEBEL dans un domaine, que je pense connaître, à savoir les finances. Si vous m'accordez votre confiance, je peux vous assurer, comme pour ces 6 dernières années, j'apporterai toute mon activité au bénéfice du SIEG.

Monsieur Sébastien PICOT : Et vous êtes élu sur la commune de CHADELEUF ? Je pose la question car nous allons l'afficher.

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Merci. Est-ce que quelqu'un d'autre se porte candidat ? oui. Il y a trois mains qui se sont levées.



Monsieur Rémi COUPAS : Bonjour, Rémi COUPAS de la commune de SEYCHALLES à proximité de LEZOUX. Je me présente, pas pour me présenter ou pour m'opposer à personne mais en préambule dans votre discours d'introduction, vous avez dit que vous vouliez une répartition sur l'ensemble du territoire et aujourd'hui, on arrive à la 7<sup>ème</sup> personne et donc le dernier vice-président et je vois que toute la partie Thiernoise, AMBERT, LEZOUX a été écarté de vos choix, c'est pourquoi je me présente aujourd'hui. Je suis agent du secteur des industries électriques et gazières dans l'entreprise RTE (réseau des transports d'électricité) et donc attaché au secteur de l'énergie, je me présente sur cette place de 7<sup>ème</sup> vice-président.

Monsieur Stéphane GUILLAUME : Bonjour, je suis Stéphane GUILLAUME, je suis conseiller municipal de la commune d'AUBUSSON d'AUVERGNE, représentant du secteur de THIERS et si je me présente c'est exactement pour les mêmes raisons que mon collègue, c'est pour assurer une répartition géographique au sein des vice-présidents. J'ai 46 ans, je suis tout neuf en politique, c'est mon premier mandat en tant que conseiller municipal mais j'avais envie de m'investir au sein de ce syndicat parce que je suis très sensible aux questions environnementales, énergies vertes, développement durable et je souhaitais apporter également mon expérience au sein de ce bureau. Je suis fonctionnaire territorial depuis 18 ans maintenant. J'exerçais diverses fonctions dans des communes, communauté de communes et communauté d'agglomération également, service financier et je suis actuellement dans un service de ressources humaines à la communauté de communes Entre Dore et Allier à LEZOUX. Voilà. Merci

Monsieur Daniel DUMAS : Oui, Daniel DUMAS, je suis élu à BILLOM, je suis 1<sup>er</sup> adjoint. C'est un peu aussi par rapport aux mêmes remarques de mes deux collègues que je me présente. Mais mon ancienne activité, puisque je suis à la retraite, j'étais à ORANGE, donc la partie réseaux est quelque chose qui m'intéresse et en plus vis-à-vis du SIEG, on a des conventions avec ORANGE qui mériteraient d'être améliorées à mon avis et tourner le SIEG vers de l'énergie verte autant que faire se peut avec les moyens que nous pouvons avoir. Voilà tout simplement ma candidature.

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Merci. Monsieur PICOT, vous avez pu noter tous les candidats ?

Monsieur PICOT Sébastien : Oui nous avons 4 candidats

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Avant juste une parenthèse. C'est vrai que tout à l'heure j'ai dit qu'on faisait une pause pour le bureau, mais effectivement la composition du bureau tient bien aussi compte des limites géographiques et ainsi de suite

Monsieur Sébastien PICOT : Donc on a inscrit à gauche : en 1 blanc, en 2 nul, en 3 Monsieur SAUVANT, en 4 Monsieur COUPAS, en 5 Monsieur GUILLAUME, en 6 Monsieur DUMAS. Il faudra appuyer sur la touche OK et on peut ouvrir le vote.

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.

Monsieur Sébastien PICOT : La majorité absolue n'étant pas atteinte, arrive en tête Monsieur SAUVANT avec 39 voix et il conviendra de procéder à un second tour.

#### *Résultats du premier tour de scrutin*

a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	1
b. Nombre de votants	121
c. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)	3
d. Nombre de bulletins nuls (art. L.66 du code électoral)	1
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	117
f. Majorité absolue	60

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
COUPAS Rémi	34	Trente-quatre
DUMAS Daniel	8	Huit
GUILLAUME Stéphane	36	Trente-six
SAUVANT Jean-Pierre	39	Trente-neuf

Monsieur Rémi COUPAS : Pour le deuxième tour, je ne sais si cela est possible, mais je souhaiterais retirer ma candidature pour la simple et bonne raison que les autres candidats sont du même secteur. Pour ce faire et pour mettre un jeune qui est à la communauté de communes, je souhaite reporter mes voix, pour ceux qui le souhaiteraient, à Monsieur GUILLAUME.

Monsieur Sébastien PICOT : On peut effectivement prendre acte des retraits de candidatures. Donc on modifie la liste et l'ordre va changer. Je rappelle : 1 blanc, 2 nul, 3 Monsieur SAUVANT, 4 Monsieur GUILLAUME, 5 Monsieur DUMAS. On peut ouvrir le vote.

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.

#### Résultats du second tour de scrutin

a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants	122
c. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)	1
d. Nombre de bulletins nuls (art. L66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	121
f. Majorité absolue	62

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
DUMAS Daniel	6	Six
GUILLAUME Stéphane	79	Soixante-dix-neuf
SAUVANT Jean-Pierre	36	Trente-six

Monsieur GUILLAUME Stéphane a été proclamé septième vice-président.

#### 4. Détermination du nombre de secrétaires du bureau

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : J'aurais aimé que l'on passe maintenant aux nombre de secrétaires de bureau, monsieur PICOT.

Monsieur Sébastien PICOT : Le règlement intérieur actuellement en vigueur prévoit la désignation de deux secrétaires à l'intérieur du bureau. Ce sont des membres du bureau mais qui ont ce statut de secrétaires pour signer nos débats et nos échanges au sein du bureau. On vous demande de bien vouloir valider à nouveau deux secrétaires. Si cela ne devait pas être le cas, et bien cela nous amènerait à revoir cela au cours du règlement intérieur qui sera, de toute façon, revu dans les 6 mois.

Le président propose 2 secrétaires.

Le comité syndical est invité à délibérer.

Monsieur Sébastien PICOT : C'est un choix simple, vote nominatif. Pas besoin d'appuyer sur OK

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.

*Résultats du premier tour de scrutin*

a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	3
b. Nombre de votants	119
c. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)	7
d. Nombre de bulletins nuls (art. L66 du code électoral)	2
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	110
f. Majorité absolue	55

NOMBRE DE 2 SECRETAIRES DE BUREAU	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
OUI	109	Cent-neuf
NON	1	Un

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Merci à tous.

#### 5. Election des secrétaires au bureau

Monsieur le Président propose à l'assemblée, si aucun contre n'est exprimé, de procéder à l'élection des secrétaires au scrutin de liste.

- ✓ Election de la liste des secrétaires

Après avoir déterminé par délibération le nombre de postes de secrétaires, le Président invite le comité syndical à procéder à l'élection des deux secrétaires au scrutin de liste.

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Monsieur Christian MELIS est vice-président sortant du SIEG et il souhaite continuer à s'investir au sein du bureau. C'est vrai que j'ai oublié de le redire et vous le voyez aujourd'hui, du mandat précédent on est très peu et même au niveau des délégués dans la salle, il y a énormément de nouveaux, ce qui fait que c'est une vraie richesse mais il faut aussi un peu d'expérience de gens qui étaient aux manettes avant. Donc Monsieur MELIS souhaitait continuer. Il ne peut pas s'exprimer ce matin, car retenu depuis très longtemps sur une affaire familiale. Avec tous ces décalages de dates, il n'a pas pu se libérer.

Et j'aurais aussi souhaité que nous rejoigne au secrétariat Madame Evelyne BRUN.

Madame Evelyne BRUN : Bonjour à tous. Je suis Evelyne BRUN et je suis élue à COURNON D'Auvergne

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Christian MELIS a laissé un petit mot. Si Roger Jean [MEALLET] tu veux bien le lire.

Monsieur Roger Jean MEALLET : Monsieur le Président, je soussigné, Christian MELIS, vice-président sortant du SIEG, délégué du secteur de RIOM, empêché d'assister à l'assemblée générale pour raisons familiales, je vous informe de ma candidature à la fonction de secrétaire. Etant délégué depuis 2001, je porte une attention particulière à notre syndicat et souhaite défendre son intégrité et sa légitimité vis-à-vis de notre concessionnaire ENEDIS, qui utilise sa position de leadership à des fins comptables, négligeant les liens historiques, partenariaux qui existaient entre nos deux structures. De plus, je souhaite que notre syndicat, après l'installation des bornes de recharges pour véhicules électriques soit plus impliqué dans la transition énergétique avec toutes ses nouvelles technologies pour la production d'énergie verte : photovoltaïque, éolien, biogaz ainsi que les matériels d'éclairage nouvelle génération : LED pour la réduction de consommation d'énergie. J'ai conscience qu'il nous faudra trouver les ressources nécessaires pour financer ces projets et pense que les partenaires avec les agences en charge de ces dossiers : ADHUME, ADEME ou des concessionnaires GRDF pour le biogaz ainsi que nos partenaires historiques tel le conseil régional avec les fonds européens, l'état avec le plan de relance seront nécessaires à leur mise en œuvre.

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Merci. Est-ce que quelqu'un d'autre se porte candidat ? oui.

Monsieur David DEROSSIS : Bonjour à tous. Je m'appelle David DEROSSIS. Je suis adjoint à l'urbanisme et à la transition écologique à la ville de THIERS et j'aimerais siéger au SIEG parce que je suis architecte urbaniste de profession et je pense que les réseaux d'électricité notamment participent à l'aménagement de l'espace public. Je vous remercie.

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Juste David, si tu permets. Les discussions qu'on a pu avoir, si tu souhaites postuler au poste de secrétaire, tu étais aussi prévu dans la liste bureau. Donc juste un petit point de précision

Monsieur David DEROSSIS : Je retire ma candidature

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Merci. Est-ce que quelqu'un d'autre se porte candidat ? Non. Monsieur PICOT, est-on obligé de faire un scrutin uninominal ?

Monsieur Sébastien PICOT : On pourrait, par voie d'exception vous proposez un vote de liste à la seule condition qu'aucune personne n'appuie sur la touche 4 (non) sur ce scrutin de liste. On va vous afficher la liste à l'écran. Pour voter pour cette liste, vous avez toujours le choix de mettre 1 blanc, 2 nul, 3 oui, 4 non. Si une seule personne vote « non », c'est que la question de confiance sur le scrutin de liste ne convient pas et on reviendra au vote uninominal. Vote de liste pour Monsieur MELIS et Madame BRUN

On reste en vote secret. Le vote est ouvert.

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.

*Résultats du premier tour de scrutin*

- |  |     |
|--|-----|
| a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote | 10  |
| b. Nombre de votants   | 112 |
| c. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)  | 17  |
| d. Nombre de bulletins nuls (art. L66 du code électoral)     | 5   |
| e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)                      | 90  |
| f. Majorité absolue  | 46  |

<b>NOMBRE DE VICE-PRESIDENT : PROPOSITION A 7</b>	<b>NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS</b>	
	<b>En chiffre</b>	<b>En toutes lettres</b>
OUI	84	Quatre-vingt-quatre
NON	6	Six

Constatant ces six refus formels, Monsieur le Président informe l'assemblée que le scrutin de liste est annulé et qu'il convient d'élire les secrétaires au scrutin uninominal majoritaire secret à trois tours.

- ✓ Election du (de la) 1<sup>er</sup> secrétaire

Monsieur Sébastien PICOT : Il faudrait nous préciser, Monsieur le Président, comme on est en vote uninominal, le [nom du] premier secrétaire.

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : En tant que 1<sup>er</sup> secrétaire, je propose Monsieur MELIS Christian. Le vote est ouvert.

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.

*Résultats du premier tour de scrutin*

- |  |     |
|--|-----|
| a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote | 6   |
| b. Nombre de votants   | 116 |
| c. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)  | 23  |
| d. Nombre de bulletins nuls (art. L66 du code électoral)     | 9   |
| e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)                      | 84  |
| f. Majorité absolue  | 43  |

<b>INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)</b>	<b>NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS</b>	
	<b>En chiffre</b>	<b>En toutes lettres</b>
MELIS Christian	84	Quatre-vingt-quatre

Monsieur MELIS Christian a été proclamé premier secrétaire.

✓ Election du (de la) 2<sup>ème</sup> secrétaire

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : En tant que 2<sup>nd</sup> secrétaire, je propose Madame Evelyne BRUN. Le vote est ouvert.

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.

*Résultats du premier tour de scrutin*

g. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	7
h. Nombre de votants	115
i. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)	16
j. Nombre de bulletins nuls (art. L66 du code électoral)	6
k. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	93
l. Majorité absolue	48

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
BRUN Evelyne	93	Quatre-vingt-treize

Madame BRUN Evelyne a été proclamée deuxième secrétaire.

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Monsieur PICOT, chers collègues, j'aurais souhaité faire une suspension de séance. Je l'ai dit plusieurs fois, pour justement la liste du bureau. Je disais qu'au mandat précédent, au total nous étions 20. Entre les gens que j'ai appelé et ceux qui ont fait acte de candidature au bureau, je crois de façon raisonnable et comme Monsieur PICOT m'a confirmé aussi qu'on pouvait ajuster par délibération, avant de procéder au vote, le nombre de membres du bureau.

La séance reprend.

Monsieur Sébastien PICOT : On va vous préparer la liste des noms des membres du bureau mais dans un premier temps le nombre de membres du bureau qui est égal à 30 moins le Président, moins les 7 vice-présidents et moins les 2 secrétaires soit 20 membres du bureau. C'est un vote à choix simple.  
Le vote est ouvert

## 6. Détermination du nombre de membres du bureau

Monsieur le président propose 20 membres du bureau.

Le comité syndical est invité à délibérer.

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.

## Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	12
b. Nombre de votants	110
c. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)	8
d. Nombre de bulletins nuls (art. L66 du code électoral)	1
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	101
f. Majorité absolue	52

NOMBRE DE 20 MEMBRES DU BUREAU	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
OUI	88	Quatre-vingt-huit
NON	13	Treize

### 6.1. Election des membres du bureau

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Je retente la question. Est-ce que vous voulez que l'on vote un fois en une liste ou nom par nom.

Monsieur Rémi COUPAS : Peut-on avoir la liste avec les communautés de communes d'appartenance ?

Monsieur Sébastien PICOT : on va vous faire la liste des noms, des communes d'appartenance et sur la colonne d'à côté la communauté de communes d'appartenance.

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Après écriture et point avec Monsieur COUPAS, je propose à Monsieur COUPAS d'intégrer la liste du bureau et on serait bien au nombre qui serait défini de 20 délégués sur le secteur d'AMBERT. Ça ferait 2 délégués sur le secteur d'Ambert, c'est vrai qu'ils étaient sous-représentés et on arrive à quelque chose de plus équilibré.  
Est-ce que cela va à tout le monde. Il semblerait que oui. Valérie vous pouvez compléter.

Monsieur Sébastien PICOT : Seychalles est sur le territoire de LEZOUX de la communauté de communes entre Dore et Allier.

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : est-ce que quelqu'un est candidat sur le secteur d'AMBERT ? Monsieur FRITEYRE oui. Cela vous va Monsieur COUPAS ?

Monsieur COUPAS : Oui

Monsieur Roger Jean MEALLET : Je trouve qu'il est dommage que Madame THEVENET ne reste pas.

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Madame THEVENET m'a fait part qu'elle ne maintenait pas sa candidature. Si quelqu'un d'API se retire et laisse sa place à Madame THEVENET, je suis d'accord mais on est à 20 et on va procéder au vote.  
Tout le territoire est représenté soit par le président, les vice-présidents, les secrétaires et les membres du bureau.

Monsieur Sébastien PICOT : Voilà la liste : Monsieur DEROSSIS David, Monsieur BIZET Jean-François, Monsieur COUDUN Laurent, Monsieur GUILLAUME Gérard, Monsieur DUCOING Guy, Monsieur GUELON René, Monsieur LEOTY Daniel, Monsieur OLIVAIN Thierry, Monsieur VIAL Christophe,

Monsieur BESSEYRE Fabien, Monsieur DOMINGO Marcel, Monsieur DURAND Jean-Paul, Monsieur CHANSARD Gérard, Monsieur DUMAS Daniel, Monsieur AMBLARD Patrick, Monsieur FRUCHART Jean-Luc, Monsieur DEBARBIERI Christian, Monsieur FANJUL José, Monsieur ROCHE Alain, Monsieur FRITEYRE Lilian

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Je vous demande de bien vouloir être raisonnable et de ne pas voter non.

Monsieur Sébastien PICOT : Valérie, on peut ouvrir le vote. Le vote est ouvert. C'est un vote de liste. Vous n'avez pas à appuyer sur OK et le vote est secret.

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.

#### Résultats du premier tour de scrutin

m. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	13
n. Nombre de votants	109
o. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)	5
p. Nombre de bulletins nuls (art. L66 du code électoral)	2
q. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	102
r. Majorité absolue	52

ELECTION DES 20 MEMBRES DU BUREAU : LISTE	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
OUI	100	Cent
NON	2	Deux

Constatant ces deux refus formels, Monsieur le Président propose à nouveau un vote de liste.

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Quand on essaye d'être responsable, que l'on fait une culture du compromis, on fait des choses qui vont dans l'intérêt des territoires, je veux bien que les gens se soient trompés en votant non, je veux bien le refaire une fois sous cette forme-là. Monsieur PICOT on va considérer que deux personnes se sont trompées.

Monsieur Sébastien PICOT : Vous souhaitez que l'on conserve ce vote et que l'on procède à un autre sous cette même forme ?

On enregistre une autre diapositive et on refait un vote.

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : C'est juste une question de timing car au fond cela arrivera comme on a prévu.

On peut ouvrir le vote.

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.



*Résultats du premier tour du second scrutin*

a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	18
b. Nombre de votants	104
c. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)	5
d. Nombre de bulletins nuls (art. L66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	99
f. Majorité absolue	51

<b>ELECTION DES 20 MEMBRES DU BUREAU : LISTE</b>	<b>NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS</b>	
	<b>En chiffre</b>	<b>En toutes lettres</b>
OUI	98	Quatre-vingt-dix-huit
NON	1	Un

Constant cet unique refus formel, Monsieur le Président informe l'assemblée que le scrutin de liste est annulé et qu'il convient d'élire les membres du bureau au scrutin uninominal majoritaire secret à trois tours.

Monsieur Sébastien PICOT : On propose les noms un par un.

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Oui, on a encore le quorum. Je suis désolé de cela. Je suis dans le pragmatisme et à l'arrivée tout le monde sera élu.

✓ Election du 1<sup>er</sup> membre du bureau

Le Président demande s'il y a des candidats.

Est candidat Monsieur DEROSSIS David

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.

*Résultats du premier tour de scrutin*

a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	20
b. Nombre de votants	102
c. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)	5
d. Nombre de bulletins nuls (art. L66 du code électoral)	2
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	95
f. Majorité absolue	49

<b>INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)</b>	<b>NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS</b>	
	<b>En chiffre</b>	<b>En toutes lettres</b>
DEROSSIS David	95	Quatre-vingt-quinze

Monsieur DEROSSIS David a été proclamé premier membre du bureau.

✓ Election du 2<sup>nde</sup> membre du bureau

Le Président demande s'il y a des candidats.

Est candidat BIZET Jean-François

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.

*Résultats du premier tour de scrutin*

a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	22
b. Nombre de votants	100
c. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)	4
d. Nombre de bulletins nuls (art. L66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	96
f. Majorité absolue	49

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
BIZET Jean-François	96	Quatre-vingt-seize

Monsieur BIZET Jean-François a été proclamé second membre du bureau.

✓ Election du 3<sup>eme</sup> membre du bureau

Le Président demande s'il y a des candidats.

Est candidat COUDUN Laurent

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.

*Résultats du premier tour de scrutin*

a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	22
b. Nombre de votants	100
c. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)	4
d. Nombre de bulletins nuls (art. L66 du code électoral)	1
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	95
f. Majorité absolue	49

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
COUDUN Laurent	95	Quatre-vingt-quinze

Monsieur COUDUN Laurent a été proclamé troisième membre du bureau.

✓ Election du 4<sup>ème</sup> membre du bureau

Le Président demande s'il y a des candidats.

Est candidat GUILLAUME Gérard

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.

*Résultats du premier tour de scrutin*

a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	26
b. Nombre de votants	96
c. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)	4
d. Nombre de bulletins nuls (art. L66 du code électoral)	1
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	91
f. Majorité absolue	47

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
GUILLAUME Gérard	91	Quatre-vingt-onze

Monsieur GUILLAUME Gérard a été proclamé quatrième membre du bureau.

✓ Election du 5<sup>ème</sup> membre du bureau

Le Président demande s'il y a des candidats.

Est candidat DUCOING Guy

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.

*Résultats du premier tour de scrutin*

a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	26
b. Nombre de votants	96
c. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)	3
d. Nombre de bulletins nuls (art. L66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	93
f. Majorité absolue	48

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
DUCOING Guy	93	Quatre-vingt-treize

Monsieur DUCOING Guy a été proclamé cinquième membre du bureau.

✓ Election du 6<sup>ème</sup> membre du bureau

Le Président demande s'il y a des candidats.

Est candidat Monsieur GUELON René

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.

*Résultats du premier tour de scrutin*

a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	24
b. Nombre de votants	98
c. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)	5
d. Nombre de bulletins nuls (art. L66 du code électoral)	1
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	92
f. Majorité absolue	47

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
GUELON René	92	Quatre-vingt-douze

Monsieur GUELON René a été proclamé sixième membre du bureau.

✓ Election du 7<sup>ème</sup> membre du bureau

Le Président demande s'il y a des candidats.

Est candidat Monsieur LEOTY Daniel

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.

*Résultats du premier tour de scrutin*

a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	20
b. Nombre de votants	102
c. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)	4
d. Nombre de bulletins nuls (art. L66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	98
f. Majorité absolue	50

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
LEOTY Daniel	98	Quatre-vingt-dix-huit

Monsieur LEOTY Daniel a été proclamé septième membre du bureau.

✓ Election du 8<sup>ème</sup> membre du bureau

Le Président demande s'il y a des candidats.

Est candidat Monsieur OLIVAIN Thierry

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.

*Résultats du premier tour de scrutin*

a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	21
b. Nombre de votants	101
c. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)	6
d. Nombre de bulletins nuls (art. L66 du code électoral)	1
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	94
f. Majorité absolue	48

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
OLIVAIN Thierry	94	Quatre-vingt-quatorze

Monsieur OLIVAIN Thierry a été proclamé huitième membre du bureau.

✓ Election du 9<sup>ème</sup> membre du bureau

Le Président demande s'il y a des candidats.

Est candidat Monsieur VIAL Christophe

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.

*Résultats du premier tour de scrutin*

a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	22
b. Nombre de votants	100
c. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)	2
d. Nombre de bulletins nuls (art. L66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	98
f. Majorité absolue	50

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
VIAL Christophe	98	Quatre-vingt-dix-huit

Monsieur VIAL Christophe a été proclamé neuvième membre du bureau.

✓ Election du 10<sup>ème</sup> membre du bureau

Le Président demande s'il y a des candidats.

Est candidat Monsieur BESSEYRE Fabien

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.

*Résultats du premier tour de scrutin*

- |  |    |
|--|----|
| a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote |    |
| b. Nombre de votants   | 25 |
| c. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)  | 97 |
| d. Nombre de bulletins nuls (art. L66 du code électoral)     | 4  |
| e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)                      | 0  |
| f. Majorité absolue  | 93 |
|  | 48 |

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
BESSEYRE Fabien	93	Quatre-vingt-treize

Monsieur BESSEYRE Fabien a été proclamé dixième membre du bureau.

✓ Election du 11<sup>ème</sup> membre du bureau

Le Président demande s'il y a des candidats.

Est candidat Monsieur DOMINGO Marcel

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.

*Résultats du premier tour de scrutin*

- |  |     |
|--|-----|
| a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote | 22  |
| b. Nombre de votants   | 100 |
| c. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)  | 4   |
| d. Nombre de bulletins nuls (art. L66 du code électoral)     | 0   |
| e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)                      | 96  |
| f. Majorité absolue  | 49  |

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
DOMINGO Marcel	96	Quatre-vingt-seize

Monsieur DOMINGO Marcel a été proclamé onzième membre du bureau.

✓ Election du 12<sup>ème</sup> membre du bureau

Le Président demande s'il y a des candidats.

Est candidat Monsieur DURAND Jean-Paul

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.

*Résultats du premier tour de scrutin*

a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	21
b. Nombre de votants	101
c. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)	4
d. Nombre de bulletins nuls (art. L66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	97
f. Majorité absolue	50

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
DURAND Jean-Paul	97	Quatre-vingt-dix-sept

Monsieur DURAND Jean-Paul a été proclamé douzième membre du bureau.

✓ Election du 13<sup>ème</sup> membre du bureau

Le Président demande s'il y a des candidats.

Est candidat Monsieur CHANSARD Gérard

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.

*Résultats du premier tour de scrutin*

a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	24
b. Nombre de votants	98
c. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)	3
d. Nombre de bulletins nuls (art. L66 du code électoral)	3
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	92
f. Majorité absolue	47

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
CHANSARD Gérard	92	Quatre-vingt-douze

Monsieur CHANSARD Gérard a été proclamé treizième membre du bureau.

✓ Election du 14<sup>ème</sup> membre du bureau

Le Président demande s'il y a des candidats.

Est candidat Monsieur DUMAS Daniel

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.

*Résultats du premier tour de scrutin*

a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	27
b. Nombre de votants	95
c. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)	5
d. Nombre de bulletins nuls (art. L66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	90
f. Majorité absolue	46

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
DUMAS Daniel	90	Quatre-vingt-dix

Monsieur DUMAS Daniel a été proclamé quatorzième membre du bureau.

✓ Election du 15<sup>ème</sup> membre du bureau

Le Président demande s'il y a des candidats.

Est candidat Monsieur AMBLARD Patrick

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.

*Résultats du premier tour de scrutin*

a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	24
b. Nombre de votants	98
c. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)	5
d. Nombre de bulletins nuls (art. L66 du code électoral)	1
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	92
f. Majorité absolue	47

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
AMBLARD Patrick	92	Quatre-vingt-douze



Monsieur AMBLARD Patrick a été proclamé quinzième membre du bureau.

✓ Election du 16<sup>ème</sup> membre du bureau

Le Président demande s'il y a des candidats.

Est candidat Monsieur FRUCHART Jean-Luc

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.

*Résultats du premier tour de scrutin*

a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	26
b. Nombre de votants	96
c. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)	2
d. Nombre de bulletins nuls (art. L66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	94
f. Majorité absolue	48

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
FRUCHART Jean-Luc	94	Quatre-vingt-quatorze

Monsieur FRUCHART Jean-Luc a été proclamé seizième membre du bureau.

✓ Election du 17<sup>ème</sup> membre du bureau

Le Président demande s'il y a des candidats.

Est candidat Monsieur DEBARBIERI Christian

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.

*Résultats du premier tour de scrutin*

a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	22
b. Nombre de votants	100
c. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)	5
d. Nombre de bulletins nuls (art. L66 du code électoral)	1
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	94
f. Majorité absolue	48

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
DEBARBIERI Christian	94	Quatre-vingt-quatorze

Monsieur DEBARBIERI Christian a été proclamé dix-septième membre du bureau.

✓ Election du 18<sup>ème</sup> membre du bureau

Le Président demande s'il y a des candidats.

Est candidat Monsieur FANJUL José

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.

*Résultats du premier tour de scrutin*

a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	24
b. Nombre de votants	98
c. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)	4
d. Nombre de bulletins nuls (art. L66 du code électoral)	4
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	90
f. Majorité absolue	46

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
FANJUL José	90	Quatre-vingt-dix

Monsieur FANJUL José a été proclamé dix-huitième membre du bureau.

✓ Election du 19<sup>ème</sup> membre du bureau

Le Président demande s'il y a des candidats.

Est candidat Monsieur ROCHE Alain

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.

*Résultats du premier tour de scrutin*

a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	23
b. Nombre de votants	99
c. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)	7
d. Nombre de bulletins nuls (art. L66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	92
f. Majorité absolue	47

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
ROCHE Alain	92	Quatre-vingt-douze

Monsieur ROCHE Alain a été proclamé dix-neuvième membre du bureau.

✓ Election du 20<sup>ème</sup> membre du bureau

Le Président demande s'il y a des candidats.

Est candidat Monsieur FRITEYRE Lilian

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Est-ce que tout le monde a pu voter ? S'abstenir ? On clôture le vote.

*Résultats du premier tour de scrutin*

a. Nombre de délégués présents n'ayant pas pris part au vote	23
b. Nombre de votants	99
c. Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral)	5
d. Nombre de bulletins nuls (art. L66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	94
f. Majorité absolue	48

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
FRITEYRE Lilian	94	Quatre-vingt-quatorze

Monsieur FRITEYRE Lilian a été proclamé vingtième membre du bureau.

**7 - 09 à 14 : POINTS AJOURNES**

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL : Au vu de l'heure on faisait un point et certaines questions feront partie de la prochaine assemblée

Monsieur le Président informe le comité syndical que les points :

- 07 : Indemnités de fonction du Président des et Vice-Présidents
- 09 : Composition de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
- 10 : Constitution de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)
- 11 : Constitution de la Commission Consultative Mixte Paritaire des Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (CCMP - TEPCV)
- 12 : Désignation d'un représentant au Comité National d'Action Sociale (CNAS)
- 13 : Désignation de deux représentants à TEARA
- 14 : Déplacements du Présidents et des Vice-Présidents pour mandats spéciaux

Sont ajournés et reportés à la prochaine réunion du Conseil Syndical.

**08. DESIGNATION DES 4 ADMINISTRATEURS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SEMELEC 63**

Le Président informe le comité syndical que la Société SEMELEC 63 est une société d'économie mixte locale, créée le 26 février 1992 ayant pour vocation principale de réaliser, sous mandat de

maîtrise d'ouvrage, les travaux d'investissement du Syndicat et de remplir auprès de ce dernier diverses missions d'assistance. En tant que société liée au Syndicat au sens de l'article 19 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et de par ses statuts, il est prévu la nomination de quatre représentants du Syndicat à son Conseil d'Administration.

Le Président demande s'il y a des candidats.

Sont candidats : Monsieur GOUTTEBEL Sébastien, Monsieur CHABRILLAT Rémi, Monsieur BIZET Jean-François, Monsieur BESSEYRE Fabien

Après avoir pris acte des candidatures, l'élection est opérée en scrutin de liste

Le Président demande à l'assemblée de valider cette proposition.

*Résultats :*

En exercice : 140	Présents : 76	Pouvoir : 24	Votants : 100
Pour : 91	Contre : 6	Blanc : 2	Nul : 1

Le comité syndical, après en avoir délibéré

- Décide de nommer :
  - o Monsieur GOUTTEBEL Sébastien,
  - o Monsieur CHABRILLAT Rémi,
  - o Monsieur BIZET Jean-François,
  - o Monsieur BESSEYRE Fabien

comme représentants permanents au Conseil d'Administration de SEMELEC 63

## **15. DELEGATIONS DE CERTAINES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL SYNDICAL AU BUREAU ET AU PRÉSIDENT**

*L'article L.5211-10 du CGCT* relatif aux délégations prévoit que le (ou la) Président(e) et les Vice-Présidents(es) peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organise délibérant à l'exception :

- Du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances.
- De l'approbation du compte administratif.
- Des dispositions à caractère budgétaire prises par un EPCI à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L.1612-15.
- Des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'EPCI.
- De l'adhésion de l'Etablissement à un établissement public De la délégation et la gestion d'un service public.
- Des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville.
- Lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le Président rend compte des travaux du bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.
- Sous réserve d'évolution législative ou réglementaire, tout autre point sera soumis à l'approbation du Comité Syndical.

Le Président propose donc à l'assemblée de bien vouloir accorder ces délégations.

Délégations au bureau :

- Procéder à la programmation des travaux à réaliser dans le cadre des inscriptions budgétaires décidées par le Comité Syndical.
- D'organiser le contrôle de la distribution d'énergie électrique et de gaz.

- D'organiser le contrôle des perceptions des taxes sur la consommation finale d'électricité (TCFE).
- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services sans limite de seuil de publicité dans le cadre des dépenses prévues au budget ainsi que toute décision concernant les dépenses annexes découlant de ces travaux.

**Au Président :**

- De signer les actes découlant des décisions prises par le Comité ou, par délégation, par le bureau.
- D'arrêter et de modifier l'affectation des propriétés du Syndicat.
- D'accepter les valeurs et biens transférés au Syndicat par les collectivités antérieurement compétentes.
- De décider de la conclusion et de la révision du louage de biens, mobiliers ou immobiliers, pour une durée n'excédant pas douze ans.
- De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers ou immobiliers jusqu'à 4 600 € HT.
- De conclure avec les collectivités concernées et les autres tiers concernés les conventions de financement des travaux sur le territoire où le SIEG – TE63 a reçu compétence.
- D'intenter au nom du Syndicat les actions en justice ou de défendre le Syndicat dans les actions intentées contre lui, y compris en appel et en cassation, pour toute la durée des procédures en cours ou futures.
- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux.
- De conclure les marchés sans formalité préalable en raison de leur montant, qui ne sont plus soumis au contrôle de légalité.
- De conclure les autres marchés après avis de la C.A.O.
- De préparer et signer les conventions de mandat de maîtrise d'ouvrage.
- De passer les contrats d'assurances nécessaires au bon fonctionnement du Syndicat et d'en accepter les indemnités de sinistres afférentes.
- De procéder à la réalisation des emprunts votés par le Comité destinés au financement des investissements prévus au budget et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couverture des risques de taux et de change, ainsi que les renégociations et remboursements anticipés et de passer à cet effet les actes nécessaires.
- De réaliser les lignes de trésorerie à court terme et de passer à cet effet les actes nécessaires.
- De prendre les décisions pour réaliser tout placement de fonds (par dérogation à l'obligation de dépôt auprès de l'Etat) et de passer à cet effet les actes nécessaires.
- De renouveler les adhésions à la FNCCR et à TEARA aux périodicités définies par ces organismes.
- De demander et d'accepter les subventions des différents tiers (Département, Région, Etat, Europe et toutes autres structures).

*Résultats du vote*

En exercice : 140      Présents : 77      Pouvoir : 24      Votants : 101  
 Pour : 98              Contre : 0        Blanc : 3        Nul : 0

Le comité syndical, après en avoir délibéré décide d'adopter l'ensemble des délégations proposées.

Questions diverses : Néant

Le Président  
 Sébastien GOUTTEBEL

